

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2033

présenté par
Mme Battistel, rapporteure

ARTICLE 29

À l'alinéa 23, après le mot :

« territoriales »,

insérer les mots :

« ou leurs groupements ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.